

INSCRIPTION EN MATERNELLE

Rentrée 2021

Compte tenu des conditions sanitaires et des dernières directives, les inscriptions vont devoir se faire à distance.

Nous vous proposons de procéder comme suit :

1/ Se présenter en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois pour remplir une fiche d'inscription.

Si vous êtes hébergé, il faudra fournir une attestation sur l'honneur établie et signée par la personne qui vous héberge ainsi que la photocopie de la carte d'identité de cette personne et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Vous pourrez venir récupérer cette fiche une fois signée par le Maire.

Veillez à bien renseigner, sur cette fiche, les adresses mails des 2 parents (écrites de manière lisible). Un courrier sera envoyé pour donner des précisions sur la rentrée et l'année à venir.

2/ Renvoyer le dossier complet à ce.0133189w@ac-aix-marseille.fr :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Les pages du livret de famille où les parents et l'enfant apparaissent
- Les pages de vaccination du carnet de santé (attention, il y a 2 doubles pages).
- Pour les élèves qui étaient déjà scolarisés dans une autre école : Le certificat de radiation délivré par le directeur

Pour rappel, l'inscription en **Petite Section** concerne cette année les **enfants nés en 2018** uniquement.

Cordialement,

Rébecca Pélissier
Directrice de l'école maternelle